

Compte rendu de l'audio-conférence DRFIP67 du 28 mai 2021

L'état des lieux dans le Bas-Rhin : (à la date du 27 avril)

- Agents présents : 804 (74%)
- Agents absents : 274
- Agents vulnérables en Asa : 7
- Agents en septaine : 1
- nombre de télétravailleurs : 240 agents dont 36 nomades (26%)

555 agents ont télétravaillé au moins 1 jour cette semaine.

1 nouveau cas COVID, a été recensé, portant le nombre de cas positifs à 115 depuis le début de la pandémie.

L'audio conférence du jour portait sur la présentation de la circulaire du 26 mai 2021 relative au télétravail et le retour progressif sur le lieu de travail :

La situation sanitaire s'améliorant, un assouplissement progressif du télétravail peu être envisagé, à compter du 9 juin 2021, tout en conservant toujours les règles de prudence déjà en place.

Une jauge de 4 m² doit être respectée entre chaque agent et pour les bureaux qui ne sont pas assez vastes, il est prévu d'installer des pléxiglass. Le port du masque restant obligatoire, également pour les personnes vaccinées.

Le retour sur le lieu de travail se fera de la façon suivante et sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire :

- dès à présent, la possibilité de revenir un jour sur site
- à compter du 9 juin : passage de 5 à 3 jours de télétravail par semaine
- à compter du 1er juillet, si la situation sanitaire le permet, passage à 2 jours de télétravail par semaine

- à compter du 1er septembre, si la situation sanitaire le permet, retour au régime de droit commun, avec application du nouveau protocole signé

Les agents intéressés par le nouveau protocole pourront faire leur demande dans sirhius à compter du 15 juin.

La DG communiquera très prochainement des fiches pratiques pour faciliter l'accompagnement du retour en présentiel.

La Direction a précisé que **ce retour ne concerne pas les personnes vulnérables**, et qu'il n'y a pas de consigne à ce jour pour ceux qui veulent revenir en présentiel. L'avis du médecin de prévention sera sûrement indispensable.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'équipe locale :

→ cftc.drfip67@dgfip.finances.gouv.fr